

A.DARGENT.IMMO
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 25, rue de Clairmarais
51100 REIMS

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 09 JUIN 2025

Les soussignés,

- **Monsieur Alphonse DARGENT**,
demeurant 23, rue de Clairmarais 51100 REIMS,

- **Monsieur Jean-Pierre DARGENT**,
demeurant 23, rue de Clairmarais 51100 REIMS,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée **A.DARGENT.IMMO** au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 25, rue de Clairmarais 51100 REIMS, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 09 juin 2025,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée, **Monsieur Jean-Pierre DARGENT** demeurant 23, rue de Clairmarais 51100 REIMS.

Monsieur Jean-Pierre DARGENT disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Jean-Pierre DARGENT accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de ses fonctions, Monsieur Jean-Pierre DARGENT aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Jean-Pierre DARGENT
(bon pour acceptation des fonctions de gérant)

Bon pour acceptation des fonctions de gérant



Alphonse DARGENT

